

que ça paie. Véritable plaie dans une paroisse, pourvoyeurs de tous les alcooliques de leur région, ils font un mal incalculable à leurs confrères et à leurs aveugles clients.

#### APRÈS UNE RETRAITE

Pendant que nos profiteurs d'alcool s'agitent " pour sauver l'avenir de notre Province " en l'inondant de bière, les amis de la Tempérance ne se reposent pas sur les positions acquises, convaincus qu'elles sont imprenables. Au contraire, chacun travaille dans son territoire à faire renouveler les promesses de Tempérance et à se défendre contre les hypocrites randonnées du monstre.

C'est ainsi qu'à St-Ludger de la Rivière-du-Loup, dimanche le 16 courant, presque tous les hommes et les jeunes gens ont renouvelé leurs engagements dans la Ligue du Sacré-Cœur, ou si l'on aime mieux dans la Croix-Noire, car les deux sociétés n'en font qu'une. La population de St-Ludger n'est pas considérable — 250 familles — mais elle sait vouloir énergiquement. Séparée de la Rivière-du-Loup, érigée en paroisse depuis 1905, rien n'a arrêté ses constants progrès. La première, elle donna le signal de la bataille contre l'alcool, forçant par son attitude fière et décidée toute la ville à entrer dans le mouvement.

Ce fut une lutte ardente où les tenants de l'alcool subirent une écrasante défaite. Et aujourd'hui ceux qui veulent ériger dans l'ombre un comptoir au monstre passent mal leur temps. A la Ligue du Sacré-Cœur reviennent la tâche de les pourchasser sans merci, et l'honneur de les déloger.

Donc dimanche dernier se clôturait en cette paroisse une retraite de huit jours où il nous a été donné de jouir du spectacle toujours si beau d'une population croyante et pieuse. Chaque jour à la messe de 5¼ heures foule d'ouvriers, dont plusieurs communiaient. A mesure que l'on approchait du terme, le flot des communicants grossissait, jusqu'à ce qu'enfin dimanche à 6 hres et à 7 hres, tous venaient, chantant et priant, recevoir dans leur cœur la sainte Hostie.

L'instruction de la grand'messe décida les hésitants à signer leurs cartes de Tempérance. Comment ne pas se rendre, après la démonstration de ces vérités ? 1° L'usage de l'alcool n'est pas nécessaire, il est dangereux et nuisible ; 2° C'est le devoir et l'intérêt de tous, de dénoncer les vendeurs de boisson sans licence ; 3° L'avenir de notre pays, sa prospérité, son bonheur dépendent du nombre plus ou moins grand de ceux qui veulent s'abstenir d'alcool.

A midi sonnait, tandis que les cloches égrenaient dans le ciel les " Ave Maria " de l'Angelus, dans chaque foyer, le père de